

1. Statut de la notification

Définitive

2. Emetteur

 Nom NYXOAH
 Numéro d'identification 0817-149-675

3. Motif de la notification

Acquisition ou cession de titres conférant le droit de vote ou de droits de vote

4. Notification par

Une entreprise mère ou une personne détenant le contrôle

5. Personne(s) tenue(s) à notification

Nom	Adresse (pour entités juridiques)
BNP Paribas Asset Management SA	SA 47000-75318 Paris cedex 09-France

6. Cédant(s) des droits de vote (A remplir uniquement lorsque l'article 7 de la loi du 2 mai 2007 est d'application)

Nom	Adresse (pour entités juridiques)

i Veuillez compléter "Part II" pour les coordonnées des personnes visées aux rubriques 5 et 6

Part II

7. Date de dépassement de seuil

19-05-2021 (DD/MM/YYYY)

8. Seuil franchi (en %)

3

i Si la participation est tombée en dessous du seuil minimum, il vous est loisible de ne pas donner de données chiffrées à la rubrique 10

9. Dénominateur

22,107,609

i Veuillez compléter le dénominateur avant d'introduire les détails

10. Détails de la notification

A) Droits de vote	Notification précédente # droits de vote	Après la transaction			
		# droits de vote		% de droits de vote	
Détenteurs de droits de vote		Attachés à des titres	Non liés à des titres	Attachés à des titres	Non liés à des titres
BNP Paribas Asset Management SA	0	0	0	0.00%	0.00%
BNP Paribas Asset Management France SAS	0	134,907	0	0.61%	0.00%
BNP Paribas Asset Management UK Limited	0	529,473	0	2.39%	0.00%
Sous-total		664,380		3.01%	
TOTAL		664,380	0	3.01%	0.00%



Commencer d'abord par les "groupes" de détenteurs, ajouter les sous-totaux par Σ , puis terminer par les détenteurs seuls.
Pour les "groupes", commencer par la personne physique ou entité juridique détenant le contrôle ultime.
Les totaux, les sous-totaux et les % seront mis à jour après avoir utilisé la touche [CALCULER] ci-dessous.

B) Instruments financiers assimilés	Après la transaction						
	Détenteurs d'instruments financiers assimilés	Type d'instrument financier	Date d'échéance DD/MM/YYYY	Date ou délai d'exercice ou de conversion DD/MM/YYYY ou Texte	# droits de vote pouvant être acquis en cas d'exercice de l'instrument	% de droits de vote	Règlement
							+
TOTAL					0	0.00%	



Les totaux ne seront mis à jour qu'après avoir utilisé la touche <CALCULER> ci dessous

TOTAL (A & B)		# de droits de vote	% de droits de vote
	CALCULER	664,380	3.01%

11. Chaîne complète des entreprises contrôlées par l'intermédiaire desquelles la participation est effectivement détenue (le cas échéant)

La filiale BNP Paribas Asset Management France SAS et la filiale BNP Paribas Asset Management UK Ltd sont contrôlées par la maison-mère BNP Paribas Asset Management SA. Cette maison-mère est contrôlée par la maison-mère BNP Paribas SA qui bénéficie de l'exemption d'agrégation de ses participations avec celles de ses filiales sociétés d'investissement, conformément à l'art. 21 paragraphe 2 de l'AR du 14 février 2008 relative à la publicité des participations importantes.

12. En cas de droits de vote détenus suite à une procuration en vue d'une seule AG

Détenteur cessera de detenir/détiendra à nouveau 0 droits de vote à partir du (DD/MM/YYYY)

13. Information supplémentaire

La filiale est une société d'investissement qui exerce des droits de vote de façon discrétionnaire.

Fait à Bruxelles

Le 21-05-2021 (DD/MM/YYYY)

Nom & qualité Karel SPRUYT, Head Compliance

Signature


Karel Spruyt
Head of Compliance
BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Belgium SA/NV